

<b>Filière :</b> FC1 / IG1	<b>Formateur :</b> M. ELBOAH	
<b>U.F :</b> Comptabilité Générale	<b>S.P :</b> 1	
<b>O.P:</b> Tous		
<b>Date :</b> 14-02-2024	<b>Durée :</b> 1H	<b>N.E :</b> Contrôle N°3

Au cours du mois de janvier 2014, l'entreprise "TISSAN" a réglé les opérations suivantes :

<b>Date</b>	<b>Opérations</b>	<b>Montant</b>
03/01	Vente de marchandises : Facture N°101 réglée comme suit : -15 000 DH par chèque bancaire -10 000 DH en espèces - Le reste a crédit	35 000
07/01	Paiement d'une pénalité fiscale en espèces. P.C N°45	5 000
12/01	Règlement des dépenses suivantes par chèque bancaire N°415 - Location - Primes d'assurance - publicité - timbres postaux	1 200 1 100 700 500
13/01	Achat de marchandises : facture N°102 réglé comme suit : -12 000 DH par chèque bancaire -4 000 DH en espèces. - le reste a crédit	20 000
16/01	Avis de crédit N°16 relatif à des intérêts sur un compte bloqué	1 500
18/01	Règlement par chèque bancaire N°416 des dettes suivantes : -fournisseurs -Etat	20 000 5 000
23/01	-avis de débit N°32 relatif à des intérêts sur emprunt	900
26/01	-Subvention d'équilibre reçue par virement bancaire N°V-142	20 000
29/01	-Acquisition d'une camionnette par chèque bancaire N°417	120 000
13/01	Règlement des salaires des employés par chèque N°418	80 000

**T.A.F :**

- Enregistrer ces opérations au journal de l'entreprise "TISSAN"